

Jean ROCH

Centre Ivoirien de Recherches
Economiques et Sociales
(Université d'Abidjan)
08 B.P. 1295 ABIDJAN 08 (RCI)
Tél. : 44-09-53

LA DETTE EXTERIEURE ET
L'AIDE A L'ENDETTEMENT
EN AFRIQUE DE L'OUEST

Jean ROCH
Juin 1987

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 25501 ex 1

86 Cote : B

I N T R O D U C T I O N

En matière de développement, le vocabulaire traduit fidèlement la hiérarchie des préoccupations de la communauté internationale. C'est ainsi qu'après le discours sur "le drame de la sécheresse" et "l'autosuffisance alimentaire", qui a marqué le début de la décennie 80, l'attention se porte maintenant sur "le fardeau de la dette des pays en voie de développement", avec son cortège de politiques dites d'ajustement structurel et de retour aux grands équilibres, c'est-à-dire, en clair, l'ingérence directe du FMI et de la Banque Mondiale dans la définition même et la mise en oeuvre des politiques économiques des pays endettés.

Peu à peu,, tous les pays d'Afrique de l'Ouest sont entrés dans le dispositif de tutelle imposé par les créanciers, inquiets de l'éventualité d'une prochaine cessation de paiement. Ce sont eux qui ont élaboré unilatéralement une "problématique de l'endettement", qui a le mérite de la simplicité et de la brutalité. Elle est centrée sur la restauration de la capacité de remboursement intégral de la dette par tous les moyens, dont le principal est la création d'une épargne forcée obtenue par une nouvelle baisse du niveau de vie.

On assiste ainsi à une métamorphose des procédures d'aide au développement, où les banquiers et les comptables, de techniciens qu'ils étaient, deviennent les maîtres d'oeuvre des politiques économiques des Etats qui s'analysent toutes dorénavant, à quelques nuances près, comme des politiques au jour le jour de gestion du service de la dette.

Ayant rappelé succinctement les termes dans lesquels est posée la problématique de l'endettement par la communauté des créanciers, nous nous proposons d'examiner l'évolution de la situation en Afrique de l'Ouest et les perspectives qui en découlent. Cette approche circonstanciée, par pays ou par zone, est devenu possible, grâce aux progrès accomplis dans la collecte et le traitement de l'information avec le "système de notification de la dette" mis au point par la Banque Mondiale (1).

Nous nous risquons ensuite à un premier commentaire sur la signification des situations de dette. En d'autres termes, il s'agira de reconnaître, derrière l'abstraction des ratios et autres indicateurs de dette qui renseignent les banquiers sur la solvabilité - ou l'insolvabilité - de leurs clients, la somme des sacrifices actuels et à venir de populations déjà durement frappées par plusieurs années de cures d'ajustement.

Nous observerons, enfin, comment le processus actuel aboutit à l'inversion des flux financiers nets qui s'orientent désormais du Sud vers le Nord et réalisent un appauvrissement accru des populations concernées.

Dans cette perspective, nous traiterons successivement de :

- 1- la place de l'Afrique de l'Ouest dans la terre extérieure des pays en développement
- 2- le poids de la dette et du service de la dette
- 3- la transformation de l'aide au développement en aide à l'endettement.

1. LA PLACE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST DANS L'ENDETTEMENT DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

L'encours de la dette extérieure des pays en développement est passé de 72 milliards de dollars en 1970 à 632 milliards en 1980 pour franchir, en 1986, le seuil symbolique des 1000 milliards. Notons que, dans cet ensemble l'Afrique au Sud du Sahara apparaît comme un débiteur encore modeste, justifiant l'opposition faite entre l'Amérique "continent de l'endettement" et l'Afrique "continent de la faim". Cependant, pour l'Afrique, l'analyse des statistiques révèle des situations très différenciées selon les pays, l'évolution récente ayant significativement modifié la position relative de chacun.

La place de l'Afrique au Sud du Sahara - et plus particulièrement celle de l'Afrique de l'Ouest - dans l'endettement des pays en développement peut être caractérisée de la façon suivante :

1- la part de l'Afrique pauvre, désignée sous le vocable des "pays à faible revenu" par la Banque Mondiale - c'est-à-dire ceux dont le Produit National Brut par habitant était inférieur à 400 dollars annuels en 1984 - a diminué (cf. tableau 1).

2- Aucun pays de l'Afrique au Sud du Sahara ne fait partie du groupe des "principaux emprunteurs" (2) définis par la Banque Mondiale comme ceux dont l'encours de la dette atteignait au moins 16 milliards de dollars à la fin de 1984. Au cours de la dernière décennie, ces douze pays étaient et demeurent responsables de près des deux tiers de la dette totale des pays en développement (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Evolution de la dette, publique et privée, à long terme entre 1975 et 1984 (milliards de dollars U.S.)

	1975		1985	
	Montant	%	Montant	%
Pays d'Afrique à faible revenu (16 pays)	8,8	5,4	30,2	4,3
Principaux emprunteurs (12 pays)	101,4	62,5	430,0	60,7
Tous pays en développement (107 pays)	162,2	100,0	708,0	100,0

Source : A, page XII

3- L'Afrique au Sud du Sahara présente une caractéristique qui la distingue - assez nettement - des autres régions (cf. tableau 2). En effet, sa dette apparaît pour l'essentiel comme une dette publique et à garantie publique, ce qui témoigne à la fois de la prépondérance du secteur d'Etat dans l'économie de la région et... de la défiance des financiers à l'égard des opérateurs privés de la région. Ainsi, à quelques exceptions près, on ne prête en Afrique qu'à l'Etat ou avec sa garantie.

Dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest (pays de la CDEAO), seuls se distinguent la Côte d'Ivoire avec une dette privée non garantie égale à 22 % de ses engagements en 1984, le Niger avec 19 % et le Nigéria avec 7 %. Pour tous les autres, elle est nulle ou insignifiante.

4- La part de l'Afrique de l'Ouest dans l'endettement a peu évolué au cours de la dernière période. Elle croît légèrement (de 4,1 % à 4,8 %) pour l'ensemble des seize pays de la CDEAO, mais elle est en légère diminution (de 2,8 % à 2,4 %), si l'on excepte le Nigéria, qui concentre... à lui seul la moitié de la dette de la sous-région en 1984 (cf. tableau 3).

Tableau 2 : Volume et structure de la dette à long terme
(milliards de dollars U.S.)

	1975						1984					
	Dette publique		Dette privée		TOTAL		Dette publique		Dette privée		TOTAL	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
- Afrique à faible revenu (26 pays)	8,1	92	0,7	8	8,8	100	28,0	98	0,7	2	28,7	100
- Afrique Sud Sahara (42 pays)	14,0	93	1,0	7	15,0	100	57,3	94	3,6	6	60,9	100
- Tous P.V.D. (107 pays)	125,7	77	36,5	23	162,2	100	553,0	83	112,5	17	665,5	100

Source : A

Tableau 3 : La part de la CDEAO dans l'endettement des pays en développement (milliards de dollars U.S.)

	Dette totale (y compris achats au FMI)				Croissance de la dette entre 1978 et 1984 (indice 100 en 1978)
	1978		1984		
	Montant	%	Montant	%	
- CDEAO	16,0	4,1	39,5	4,8	247
- CDEAO sauf Nigéria	10,9	2,8	19,8	2,4	182
- Afrique Sud Sahara	38,5	9,9	78,4	9,5	104
- Tous PVD	387,1	100,0	827,8	100,0	214

Sources: A et B

Il apparaît bien que l'Afrique de l'Ouest, si endettée qu'elle soit, ne pose pas, quoi qu'on dise, de problèmes insurmontables aux créanciers. Rappelons que le Mexique, en 1984, pèse deux fois et demie plus lourd que l'ensemble CDEAO et... cinq fois plus que les quinze pays de la sous-région, sans le Nigéria.

Par contre, comme nous le verrons plus loin, le poids de la dette africaine devient insupportable rapporté à l'échelle des très faibles capacités de paiement des pays concernés, onze pays de la CDEAO participant au groupe des pays les moins avancés.

5- Enfin, l'endettement moyen de la CDEAO ne rend pas compte de la très grande hétérogénéité des situations nationales, ni de l'aggravation des écarts au cours de la dernière période, qui témoigne de la diversité des politiques d'endettement, tantôt subies, tantôt délibérément choisies par chacun des pays.

L'examen du tableau 4 fait ressortir deux grandes caractéristiques :

- en premier lieu, les différences significatives dans les rythmes de croissance de la dette dans la période ont abouti à des changements importants dans les positions d'endettement. Ainsi, pour quelques pays, la dette a très peu augmenté, tandis que, chez les autres, elle double, triple, ou même quadruple. Pour l'ensemble CDEAO, elle est deux fois et demie supérieure en fin de période, mais la progression devient beaucoup plus réduite (multiple de 1,8) si l'on exclut les deux gros emprunteurs que sont la Côte d'Ivoire et surtout le Nigéria.

Tableau 4 : le poids relatif des pays dans la dette ouest-africaine entre 1978 et 1984 (millions dollars U.S.)

Pays	Dette Totale				Croissance de la dette entre 1978 et 1984 (indice 100 en 1978)
	1978		1984		
	Montant	%	Montant	%	
Benin	223	1,4	644	1,6	289
Burkina	264	1,7	433	1,1	164
Cap Vert	20	0,1	68	0,2	340
Côte d'Ivoire	3 873	24,2	7 406	18,7	191
Gambie	50	0,3	229	0,6	458
Ghana	1 270	7,9	2 014	5,1	159
Guinée	981	6,1	1 234	3,1	126
Guinée Bissau	49	0,3	178	0,5	363
Libéria	437	2,7	1 007	2,5	230
Mali	539	3,4	1 084	2,7	201
Mauritanie	661	4,1	1 283	3,2	194
Niger	606	3,8	945	2,4	156
Nigéria	5 142	32,1	19 742	50,0	384
Sénégal	848	5,3	2 026	5,1	239
Sierra Léone	299	1,9	446	1,1	149
Togo	734	4,6	772	2,0	105
- CDEAO	15 996	100,0	39 511	100,0	247
- CDEAO sans Côte d'Ivoire et Nigéria	6 981	43,6	12 363	31,3	177

Sources : A pour l'ensemble, B pour le Ghana 1978.

- en second lieu, le poids de la Côte d'Ivoire et du Nigéria est encore renforcé en fin de période, puisque ces deux pays concentrent sur eux plus des deux tiers de la dette CDEAO en 1984 (69 % au lieu de 56 % en 1974).

Bien entendu, cette évolution ne fait que traduire l'accroissement des écarts économiques qui se sont produits dans la sous-région. Elle prouve aussi, contrairement à certaines affirmations hâtives, que les banquiers n'ont pas prêté inconsidérément. Ils ont prêté aux "riches" de la CDEAO, censés pouvoir rembourser leurs emprunts à partir de recettes d'exportation en expansion, tant en volume qu'en valeur (café et cacao, pétrole). Le risque n'est donc pas venu d'erreurs d'appréciation des financiers, il est né au contraire du dérèglement des marchés de l'argent et des matières premières qui a conduit à une revalorisation excessive des créances.

2- LE POIDS DE L'ENDETTEMENT DANS LES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST

2.1. Le poids de la dette

Les rapports de la dette au PNB et aux exportations de biens et de services constituent les deux principaux "indicateurs de solvabilité" utilisés par les créanciers. Le niveau du ratio dette/exportations, en particulier, permet d'apprécier la capacité réelle de remboursement des pays.

Le tableau 5 nous renseigne sur la gravité générale de la crise et la diversité des positions de solvabilité à l'intérieur de la sous-région.

L'observation du ration dette/PNB décrit au tableau 5 montre à quel point la situation est dégradée en Afrique de l'Ouest, pire encore que la situation moyenne de l'ensemble des pays en développement.

Tableau 5 : Les indicateurs de la dette dans la CDEAO
en 1984

Pays	Dette totale/PNB %	Dette totale/ exportations (%)
Bénin	72,5	292,5
Burkina	48,3	255,3
Cap Vert	69,5	-
Côte d'Ivoire	112,9	246,7
Gambie	169,8	325,9
Ghana	41,6	329,3
Guinée	65,3	330,9
Guinée Bissau	111,0	1 284,7
Libéria	92,6	209,2
Mali	109,7	502,3
Mauritanie	183,6	383,6
Niger	83,3	259,4
Nigéria	26,1	159,5
Sénégal	84,9	270,8
Sierra Léone	46,2	298,7
Togo	115,1	306,0
Afrique au Sud du Sahara	52,1	229,3
Tous PVD	49,2	187,7

Sources : A et B

S'agissant du rapport dette/PNB six des seize pays de la CDEAO sont engagés au-delà du montant de leur PNB annuel, avec par ordre de gravité croissante le Mali, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire, le Togo, la Gambie et la Mauritanie.

Quant au ratio dette/exportations il atteint des niveaux insupportables, puisque chaque pays, à l'exception éventuelle du Nigéria (3) doit rembourser au moins deux fois l'équivalent de la totalité de ses exportations annuelles et souvent trois fois ou plus, sans même parler des cas aberrants comme le Mali (cinq fois) ou la Guinée Bissau (treize fois).

Si l'on observe le niveau des deux indicateurs, on mesure bien les difficultés prolongées qui attendent des pays aussi démunis que la Gambie, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Togo ou même la Côte d'Ivoire, malgré ses capacités d'exportation élevées. Cette dernière situation ne fait que traduire l'imprudence de la politique économique suivie et les investissements inconsidérés réalisés au moment de la flambée des cours du café et du cacao en 1976-1977.

2.2. Un service de la dette démesuré

Si l'on considère la charge annuelle du remboursement, elle atteint désormais un niveau démesuré par rapport aux capacités globales du pays (PNB et exportations) et plus encore par rapport au faible revenu (service de la dette par tête) des populations concernées (cf. tableau 6).

Le tableau 6 décrit la mauvaise situation de l'Afrique de l'Ouest, quand on observe que le montant du service de la dette par habitant peut atteindre l'équivalent de la moitié ou de la totalité d'un mois de traitement mensuel d'un salarié rémunéré au SMIG.

Tableau 6 : Le poids du service de la dette publique et à garantie publique dans les pays de la CDEAO (service payé)

Pays	Service de la dette/PNB 1984 %	Service de la dette/exportations 1983 % (dont intérêts entre parenthèses)	Service de la dette par habitant (FCFA) (4)
Bénin	3,9	9,2 (5,1)	4 300
Burkina	2,3	8,7 (4,2)	1 500
Cap Vert	5,4	-	7 100
Côte d'Ivoire	11,1	31,6 (16,5)	28 400
Gambie	4,6	7,7 (2,2)	4 500
Ghana	1,7	20,1 (8,1)	2 600
Guinée	5,8	-	7 700
Guinée Bissau	2,5	11,6 (1,6)	1 600
Libéria	4,3	6,7 (4,5)	8 700
Mali	1,7	6,1 (3,0)	1 000
Mauritanie	6,2	10,0 (6,2)	11 100
Niger	6,1	18,4 (9,1)	4 700
Nigeria	4,2	18,7 (9,5)	14 000
Sénégal	4,1	7,2 (4,9)	6 300
Sierra Léone	1,6	7,2 (2,1)	1 900
Togo	10,1	19,3 (12,1)	9 900
Afrique Sud Sahara	4,6	16,5 (7,5)	7 500
Tous PVD	4,5	16,2 (8,3)	-

Sources : A pour les deux premières colonnes, calculé par nous à partir des sources C et D pour la dernière colonne.

Si l'on prend en compte l'ensemble des ratios, il apparaît que certains pays occupent une position difficile, surtout la Côte d'Ivoire, mais aussi le Niger, le Nigéria et le Togo. Or, ces quatre pays ont la caractéristique commune de disposer de ressources minières ou agricoles (café-cacao, uranium, pétrole et phosphate) qui ont généré des bénéfices exceptionnels pendant

la brève période de hausse des cours de la précédente décennie. On retrouve ici la clé de l'explication de la dynamique de l'endettement aux deux bouts de la chaîne, à savoir l'évolution erratique des cours des matières premières, aggravée par les gains et pertes de change sur le dollar et la montée des taux d'intérêt, qui a conduit des pays réputés solvables à s'endetter sans précaution pour subir ensuite les conséquences du dérèglement général des marchés.

De plus, cette image si dégradée de la situation sous-estime pourtant la réalité des sacrifices à venir. En effet, le ratio service de la dette/exportations est si instable dans le contexte actuel de chute des cours des matières premières qu'il peut varier du simple au double en l'espace d'une année, sans que les emprunteurs aient joué aucun rôle. Ainsi, quel crédit faut-il accorder aux indicateurs qui concernent le Nigéria, sachant que sa monnaie de paiement est le pétrole ?

On notera encore que le service de la dette 1984 concerne la seule dette payée, qui est affectée par les multiples artifices imaginés par les bailleurs de fonds pour sauver leurs créances. Ces "restructurations" et autres "rééchelonnements" à court terme ne font que retarder, et pour une brève période, les échéances. Dans le moment, ils contribuent à déséquilibrer le service de la dette, comme en témoigne la proportion anormale consacrée au paiement des intérêts (cf. tableau 8). Il en résulte dans tous les cas une sous-évaluation du montant de la dette normalement exigible. Il s'agit donc de considérer le phénomène tel qu'il apparaîtra dans les prochaines années, après la mise en oeuvre des rééchelonnements. La banque mondiale a établi les projections du service de la dette (cf. tableau 7) qui aboutissent, comme il était prévisible, à un gonflement brutal du service de la dette ("dette due") et ce en l'absence de tout nouvel endettement. C'est ainsi que le Sénégal, abonné permanent des rééchelonnements, voit son service de la dette passer de 65,3 millions de dollars pour la période 1982-1984 (5) à 227,9 millions pour la

période suivante, 1985-1987 (5). Le montant annuel du paiement a donc soudainement triplé, sans raison autre que celle qui résulte du jeu des rééchelonnements et autres artifices. On voit bien les limites d'un système où le service réel de la dette explose littéralement dans la présente période.

Tableau 7 : La montée du service de la dette publique
à long terme dans la CDEAO

Pays	Service de la dette (millions de dollars US)		Croissance du service de la dette entre les 2 périodes (indice 100 en 1982-84)	Service de la dette par habi- tant en 1985-87 (F. CFA) (4)
	1982-84 (service payé)	1985-87 (service dû)		
Bénin	25,7	87,4	340	7 800
Burkina	18,6	39,8	214	2 100
Cap Vert	3,2	7,1	222	7 700
Côte d'Ivoire	797,1	1 020,3	128	36 200
Gambie	8,2	16,9	206	8 300
Ghana	81,0	104,7	129	2 700
Guinée	83,5	138,5	166	8 200
Guinée Bissau	2,7	14,9	552	6 000
Libéria	35,7	109,5	307	18 000
Mali	12,7	86,2	679	4 100
Mauritanie	39,6	151,6	383	31 900
Niger	83,6	91,4	109	5 100
Nigéria	2 226,4	3 882,6	174	14 500
Sénégal	65,3	227,9	349	12 500
Sierra Léone	12,2	34,1	280	3 300
Togo	49,9	102,7	206	12 300
CDEAO	3 545,4	6 115,6	172	12 900

Sources : A et B, pour la dernière colonne, calculé par nous à partir des sources C et D.

Il nous a paru nécessaire de présenter plusieurs images de la dette extérieure ouest-africaine, car les statistiques de la dette n'utilisent jamais les mêmes références. Elles ne sont que des instruments momentanés d'appréciation de la solvabilité, fabriquées par les créanciers et pour leurs seuls besoins.

Le tableau 7 rétablit la réalité du fardeau de la dette en rapprochant le service de la "dette payée" du service de la "dette due", laquelle, sauf changement politique, reste exigible sans allègement ni moratoire. Les derniers chiffres permettent donc d'apprécier l'extrême détresse des populations ouest-africaines qui supporteront, bien au-delà de 1990, des sacrifices de plus en plus durs, malgré la chute des revenus et la misère qui résultent de plusieurs années d'ajustement, comme le prouvent les projections réalisées par la Banque Mondiale (cf. World Debt Tables. Edition 85-86).

Le tableau 7 appelle en particulier l'attention sur deux points importants, à savoir :

- d'une part, le montant du service de la "dette due" par tête d'habitant est incompatible avec le niveau du revenu des populations concernées, quelle que soit la répartition des sacrifices. De ce point de vue, la revue des indicateurs témoigne de l'insolvabilité générale, sauf recherche de solutions nouvelles ;

- d'autre part, l'observation des progressions du service de la dette dans la période donne d'intéressantes indications sur l'histoire de la dette et l'hétérogénéité remarquable des situations. Ainsi, des pays tels que le Niger, la Côte d'Ivoire et le Ghana sont proches de leur niveau maximum de remboursement (bonne concordance entre service payé et service dû), tandis que d'autres, les emprunteurs récents partis d'un endettement quasi nul en 1980-82, sont en pleine croissance

d'endettement, tels la Guinée Bissau ou le Mali. Le seul point commun à l'ensemble CDEAO est bien l'anormalité du service de la dette, tant parce qu'il est chargé d'une proportion élevée de paiement d'intérêts que parce qu'il enregistre des variations erratiques d'une année à l'autre par suite du dérèglement des marchés des matières premières et de la spéculation sur les monnaies et les taux d'intérêt. Ces Etats sont donc non seulement incapables d'honorer leur dette, mais ils sont également dans l'impossibilité d'en programmer le remboursement.

Reste donc, pour une durée indéterminée, le recours aux politiques du "coup par coup", où les perspectives de solvabilité ou d'insolvabilité se caractérisent par une extrême variabilité et où les artifices de technique financière reconduisent, sans les modifier en rien, les relations d'inégalité qui ont généré l'accroissement indu de la dette. Cette politique conduit, comme nous allons le voir ci-dessous, à l'institution d'un dispositif de traite, plus sophistiqué que les précédents : à la traite des hommes, servie par des aventuriers, puis à celle des marchandises, servie par les maisons de commerce, succède la traite financière, servie par les comptables et les banquiers. Mais si le principe reste le même, l'exploitation est plus subtile, puisqu'elle utilise abusivement le vieux langage du développement, forgé pour les besoins de la mise en valeur des pays et l'amélioration du niveau de vie des populations.

3- LES RESULTATS DE LA POLITIQUES DE GESTION DE LA DETTE EN AFRIQUE DE L'OUEST : DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT A L'AIDE A L'ENDETTEMENT

Les populations d'Afrique de l'ouest devront, dans les prochaines années, payer de plus en plus cher pour une dette qui s'amortit de moins en moins facilement. Le tableau 8 fait ressortir le déséquilibre croissant du service de la dette, dont le paiement des intérêts représentera les deux tiers à la fin de la décennie 1980.

Tableau 8 : Détérioration de la structure du service de la dette en Afrique de l'Ouest (CDEAO, sauf les deux Guinées et le Cap Vert) (millions de dollars US)

	1980-82	1986-90
- Paiement des intérêts :		
montant	2 161	4 017
pourcentage	59 %	67 %
- Remboursement du principal :		
montant	1 495	1 994
pourcentage	41 %	33 %
- Total du service de la dette :		
montant	3 656	6 011
pourcentage	100 %	100 %

Source : B

La situation décrite ci-dessus, marquée par une forte croissance des remboursements et un paiement d'intérêts qui dévore littéralement le service de la dette, conduit tout naturellement les pays d'Afrique de l'Ouest à emprunter pour rembourser. La période actuelle voit donc l'aboutissement d'un processus de détérioration qui réalise l'appauvrissement net du débiteur et la perversion de l'ancien dispositif de l'"aide" aux pays en développement, comme en témoigne les données suivantes :

Tableau 9 : L'inversion des flux de capitaux extérieurs en Afrique de l'Ouest, en 1984 (millions de dollars US)

Pays	Entrées nettes de capitaux	Paiement annuel d'intérêts de la dette	Transferts nets
Bénin	16,5	16,7	-0,2
Burkina	42,6	7,1	35,5
Cap Vert	7,8	3,0	4,8
Côte d'Ivoire	180,2	404,0	-223,8
Gambie	9,9	3,1	6,7
Ghana	46,2	25,7	20,5
Guinée	- 5,1	20,8	-25,9
Guinée Bissau	21,0	0,3	20,7
Libéria	73,1	10,4	52,7
Mali	103,9	7,4	96,5
Mauritanie	81,1	23,2	57,9
Niger	33,1	27,0	6,1
Nigéria	132,8	1 172,0	-1 039,1
Sénégal	178,8	52,9	125,9
Sierra Léone	10,4	3,6	6,8
Togo	21,2	37,0	-15,8
CDEAO	953,5	1 824,2	-870,7
Afrique Sud Sahara	2 753,0	2 914,0	-161,0
Tous PVD	37 525,3	40 848,4	-3 323,1

Source : A

1984 restera donc une année symbolique, qui marque, partout, le retournement de tendance annoncé depuis l'aggravation de la crise d'endettement. Les transferts nets s'orientent désormais du Sud vers le Nord, évolution qui contredit formellement les discours sur l'aide et traduit l'échec des politiques de gestion de la dette.

Cinq des seize pays de la CDEAO participent déjà à ce processus d'enrichissement net des créanciers. Parmi eux figurent trois pays à faible revenu, le Bénin, la Guinée et le Togo, auxquels s'ajoutent les deux gros emprunteurs de la sous-région que sont la Côte d'Ivoire et le Nigéria. Et, si l'on en croit les projections de la Banque Mondiale, cette évolution devrait se poursuivre au-delà des années 1990.

CONCLUSION

La Banque Mondiale (6) vient encore de constater, dans son inimitable langage euphémique, que "le montant absolu de la dette de l'Afrique subsaharienne est relativement faible, mais le coût de son service ne l'est pas". Disons plutôt, en langage normal, que le coût du service de la dette est devenu insupportable et qu'il conduit à l'épuisement des ressources des pays et au recours à l'aide à l'endettement, l'avatar moderne de la traite.

Une telle situation justifie pleinement l'attitude du président péruvien Alan Garcia (7) qui porte le débat sur son vrai terrain, qui est politique et non plus seulement technique ou pseudo-technique. Il dénonce publiquement l'échec du FMI, "institution caduque dont les théories sont inapplicables en Amérique latine" et rejette toute idée d'accord dans les conditions actuelles puisqu'emprunter pour payer les anciens prêts est un cercle vicieux qui ne fait que nous appauvrir..., qui ne sert qu'à maintenir l'injustice et l'asymétrie du système international".

Assurément, la seule issue raisonnable est bien, comme le proposent encore sans succès les esprits les plus lucides, de mettre à l'ordre du jour d'une négociation internationale l'ensemble des questions qui influent sur le problème de la dette et notamment :

- la réforme du système monétaire international, afin de faire cesser la véritable escroquerie au change qui résulte des manipulations du dollar

- la renégociation de la dette, qui porterait sur le réaménagement des échéances et le renoncement à tout ou partie de leurs créances par les prêteurs (hypothèse du moratoire)

- l'ouverture des marchés des pays développés, qui implique la levée des mesures de protection abusive dans les pays du Nord.

C'est dans ces conditions seulement que le dialogue Nord-Sud pourra retrouver un sens et qu'il sera permis d'envisager que l'aide soit rendue à sa destination normale. Dans tous les cas, les politiques actuelles de gestion de la dette ont fait faillite, moralement mais aussi techniquement (8). Elles conduisent à l'aggravation de la misère et, de plus en plus, à la guerre civile et à la mort. Elles sont inefficaces, puisqu'elles refusent de traiter des causes du renchérissement indu de la dette des pays en développement et postulent, contre toute raison, le remboursement intégral des créanciers. Elles conduisent à l'auto-entretien de la dette et au cercle vicieux de l'aide à l'endettement.

NOTES

- (1) L'annexe I mentionne les sources utilisées et rappelle les différentes définitions de la dette:
- (2) Le seul pays africain à faire partie des "principaux emprunteurs" en 1984 est l'Égypte. Parmi les onze autres, on compte cinq pays d'Amérique Latine, dont certains portent une dette colossale (Argentine, Brésil, Chili, Mexique et Venezuela), trois pays asiatiques (Corée du Sud, Inde et Indonésie) et trois pays méditerranéens (Israël, Turquie et Yougoslavie)
- (3) A l'exception, très provisoire, du Nigéria dont la monnaie de paiement, le pétrole, se dévalorise rapidement.
- (4) Chiffres arrondis à la centaine de F CFA
- (5) Moyenne annuelle de la période
- (6) Source E
- (7) Interview publiée le 28 juillet 1986 dans le quotidien mexicain Excelsior.
- (8) Cf. annexe II : article du journal "Le Monde" des 10 et 11 août 1986.

A N N E X E I

SOURCES ET DEFINITIONS

SOURCES : La présente communication s'appuie principalement sur les dernier documents publiés par la Banque Mondiale et le FMI. Les sources sont identifiées par des lettres qui renvoient aux documents suivants :

- A : World Debt Tables, édition 1985-86, Banque Mondiale.
- B : Les besoins financiers de l'ajustement dans la croissance en Afrique subsaharienne, 1986-90, Banque Mondiale
- C : Atlas de la Banque Mondiale 1986
- D : Statistiques financières internationales, annuaire 1985, FMI
- E : Rapport sur le Développement dans le monde 1986, Banque Mondiale

DEFINITIONS

Nous utiliserons les définitions de la Banque Mondiale, en rappelant qu'elles sont avant tout des instruments au service d'une politique de gestion de la dette et qu'elles recouvrent des réalités fort différentes.

Nous rappelons donc, afin d'éviter toute confusion, le contenu des définitions utilisées dans cet article :

- Dette extérieure : somme des "engagements extérieurs des pays en développement", qui comprennent la dette publique et privée à long terme, le recours aux crédits FMI et la dette à court terme

- Dette à long terme : dette à échéance de plus d'un an. Elle désigne, en réalité, les dettes à moyen et long terme
- Dette publique : dette publique et à garantie publique
- Service de la dette : charge annuelle de paiement des intérêts et de remboursement du principal.
Il convient de bien distinguer entre service "payé" et service "dû"
- Entrées nettes de capitaux : entrées brutes de capitaux (décaissements), diminuées des remboursements de principal (amortissements).